

REDACTION DU DIAGNOSTIC
Établissements du développement durable
Lycée du GOLF - Dieppe

SOMMAIRE

INTRODUCTION	2
LE PROGRAMME « ÉTABLISSEMENTS DU DEVELOPPEMENT DURABLE »	7
Origine.....	2
Les enjeux et les objectifs	2
Les étapes.....	3
1. Impulser la démarche	3
2. La création du Comité de pilotage.....	3
3. Réalisation du diagnostic.....	4
4. Élaboration du plan d'action	4
5. Mise en oeuvre.....	4
6. Suivi et évaluation	4
Les acteurs de la démarche.....	5
1. Le Conseil d'établissement.....	5
2. Le Comité de pilotage.....	5
3. Les acteurs de la communauté scolaire.....	6
4. Les partenaires	7
LE DIAGNOSTIC.....	12
Définition.....	8
Mise en œuvre	8
1. Recensement des actions déjà réalisées.....	8
2. Modalités de distribution du questionnaire de consultation :.....	9
3. Modalités de renseignement des indicateurs quantitatifs :	9
Synthèse et analyse.....	9
4. synthèse et analyse des leviers, freins, et opportunités vus par les parties prenantes.....	9
5. synthèse et analyse des données par enjeu	10
CONCLUSION	31

INTRODUCTION

Arrivant dans l'établissement à la rentrée aucun constat ne me permettait d'asseoir mon intention d'engager le LPO du Golf dans la démarche E.D.D., si ce n'est un groupe motivé et décidé à faire vivre cet état d'esprit au sein de l'établissement.

Par ailleurs convaincue de la nécessité d'inscrire nos établissements publics locaux d'enseignement, dans le monde économique et dans l'actualité, il m'est apparu comme une évidence de nous engager auprès de nos jeunes, en tant qu'éducateur, dans une réflexion sur l'avenir de notre planète et des conditions de vie des humains.

LE PROGRAMME « ÉTABLISSEMENTS DU DEVELOPPEMENT DURABLE »

ORIGINE

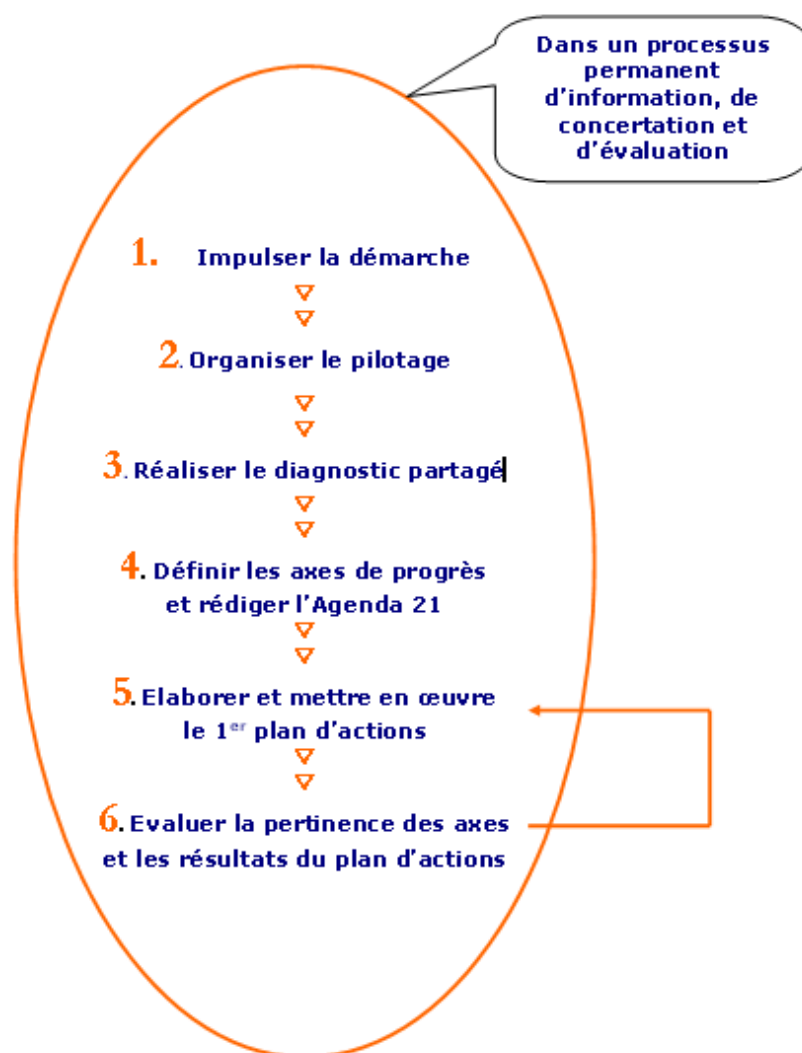
En 2005, sous l'impulsion de l'académie de Rouen, débute le projet « Établissements du développement durable ».

L'Académie de Rouen a souhaité mobiliser les Établissements scolaires - Lycées, Collèges et Écoles - de Haute-Normandie pour la mise en œuvre de plans d'action développement durable. Elle a identifié une trentaine d'établissements avec un coordonnateur développement durable et a souhaité les accompagner dans la conduite de projet, en particulier pour la phase de réalisation des diagnostics « développement durable » de leurs établissements.

LES ENJEUX ET LES OBJECTIFS

En amenant les jeunes à s'engager concrètement, à prendre part à la réflexion, l'action et le suivi, le projet « Établissements du développement durable » en Haute-Normandie ouvre la voie d'une citoyenneté active et participative. Il investit concrètement les nouveaux enjeux qui s'imposent à tous : pauvreté, changements climatiques, raréfaction des ressources non renouvelables... et peut alimenter l'action pédagogique de l'équipe enseignante en l'appuyant sur des réalisations concrètes au sein de l'établissement.

- Il répond aux grands axes d'engagement du développement durable
- Il permet de développer des valeurs de responsabilité et de solidarité, fondements de l'éducation
- Il répond à la politique de généralisation de l'Éducation à l'Environnement pour un Développement Durable, actuellement mise en œuvre par le ministère de l'éducation nationale, et à la décennie de l'éducation en vue du développement durable de l'Unesco
- Il répond à des problématiques sociales et environnementales identifiées à l'échelle de l'établissement scolaire :
 - Alimentation
 - Eau
 - Déchets
 - Énergie
 - Biodiversité
 - Déplacements
 - Qualité de vie dans l'établissement scolaire
 - Équipements scolaires
 - Diversité socioculturelle
 - Solidarité locale
 - Solidarité internationale



1. IMPULSER LA DEMARCHE

Pour lui donner le poids nécessaire auprès de la communauté scolaire, l'initiative doit être portée par le chef d'établissement et partagée par l'ensemble de la communauté scolaire. L'engagement fera l'objet d'une information dans l'établissement. L'information et la communication sont indispensables à chaque étape clé de la démarche.

Nécessité d'associer tous les acteurs à la démarche

Peuvent être associés tous ceux que le comité de pilotage jugera bon d'associer au programme, tout type de structure dont la contribution ou les compétences concourent à la réalisation du programme : associations, organismes publics ou privés, etc.

Le développement durable ne peut être fondé que sur une synergie pluri-acteurs.

Les acteurs de « Établissements du développement durable » reflètent une grande diversité d'origines, d'objectifs, de représentations et d'intérêts. Il faut une répartition équitable et démocratique de chacun aussi bien dans la parole que dans l'action.

2. LA CREATION DU COMITE DE PILOTAGE

– Le Conseil d'établissement

Le Conseil va permettre d'entreprendre des modifications significatives dans l'établissement. Il prend les décisions concernant l'investissement humain et financier. Dans le cadre du programme, il est garant de la mémoire de l'établissement développement durable à long terme.

– Le comité de pilotage

Impulsé par le coordonnateur et le chef d'établissement, son rôle est de mettre en place le programme et de le piloter. Il doit se réunir à intervalles réguliers pour définir les orientations du programme et prendre les décisions de façon démocratique.

C'est en son sein que le diagnostic est mené et analysé, que le plan d'action est élaboré, contrôlé et évalué.

Constitution : chef d'établissement, coordonnateur, enseignants, collectivités (commune et collectivité compétente), le personnel non enseignant (intendant, infirmière, documentaliste, jardinier, ...), élèves, parents d'élèves,...

3. REALISATION DU DIAGNOSTIC

Un diagnostic vise à identifier l'ensemble des enjeux de développement durable d'un lieu de vie, tel qu'un l'établissement scolaire : quel est notre patrimoine naturel, écologique, économique, social, culturel ? Quels sont ses atouts, ses forces ?

→ **Conçu en concertation avec les principaux acteurs concernés**

→ **Objectifs :**

- mieux connaître la situation – définir les priorités
- identifier les grandes lignes de progrès à engager.

En fonction de chaque site, les enjeux peuvent être différents : à chaque établissement de définir les grands axes de progrès à investir, dans une approche globale.

4. ÉLABORATION DU PLAN D'ACTION

→ **Définition de mesures concrètes à mettre en œuvre dans un premier laps de temps (douze mois ; dix-huit mois...), pour répondre aux enjeux. Tous les enjeux ne pourront pas être investis en même temps.**

- 1 Alimentation
- 2 Eau
- 3 Déchets
- 4 Énergie
- 5 Biodiversité
- 6 Déplacements
- 7 Qualité de vie dans l'établissement scolaire (bruit, esthétique, propreté, sécurité, norme HQE, isolation thermique, risques, accessibilité, lieu d'écoute et de dialogue)
- 8 Équipements scolaires (achat responsable que l'on retrouvera dans d'autres entrées)
- 9 Diversité socioculturelle (valorisation de la diversité culturelle, aide aux études etc.)
- 10 Solidarité locale
- 11 Solidarité internationale

Pour chaque action, seront précisés :

Les objectifs ; l'action ; le délai de réalisation ; les indicateurs ; les partenaires associés à la mise en œuvre ; le budget et financement éventuels ; le pilote de l'action.

5. MISE EN OEUVRE

Les différents acteurs se mobilisent pour réaliser le plan d'action en le valorisant le plus possible à travers des actions démonstratives (semaine de la mobilité, journée propreté, journée de la coopération internationale,...) et en veillant à garder des traces de ces actions.

Les questions à se poser avant chaque action : Qui ? Comment ? Quand ? De quels outils a-t-on besoin ? Où ?

6. SUIVI ET EVALUATION

→ **définir des indicateurs de suivi et d'évaluation**

- Indicateurs de suivi : état d'avancement, progression de la démarche (nombre d'actions réalisées, etc.)
- Indicateurs d'évaluation : pourcentage de baisse de la consommation d'énergie non renouvelable, dans le cadre d'un premier plan d'actions

Des indicateurs d'objectifs doivent être définis lors de l'élaboration du plan d'action

>>Exemple: réduire la consommation d'énergie non renouvelable de 20% à échéance de trois ans

LES ACTEURS DE LA DEMARCHE

1. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Ce comité va permettre d'entreprendre des modifications significatives dans l'établissement. Il prend les décisions concernant l'investissement humain et financier. Dans le cadre du programme, il est garant de la mémoire de l'établissement développement durable à long terme.

Composition du conseil d'administration

Fonction	Nom, prénom	Fonction	Nom, prénom
Proviseur	Mme HAUCHARD Véronique	Personnalité qualifiée	M. POULAIN Michel (président union locale de Dieppe)
Proviseur adjoint	M. QUENNESSON Gérard	Représentant des personnels d'enseignement et leurs suppléants	Mme BONVALET Anne
Gestionnaire	Mme GIBAUT Françoise		M. FERON Arnaud (suppléant)
CPE	M. PEAU Jean-François		Mme DIZAMBOURG Catherine
Chef des travaux	M. LEGUERINEL Bertrand		Mme CACHELEUX Marie-Agnès (suppléante)
Conseil régional	M. FANGER Dominique		Mme LAVIEUVILLE Pascale
Conseillers municipaux	M. FANGER Dominique	Mme LEGUILLARME Sylvie (suppléante)	
	Mme GAILLARD Marie- Catherine	M. FANGER Dominique	Mme LANNEL Claudy (suppléante)
	M. FLEURY (suppléant)	Mme JOUSSELIN Annie	Mme ECHELARD Monique (suppléante)
Représentant des personnels administratifs, sociaux, de santé, ouvriers et de service, et leurs suppléants	Mme BOUDOUR Patricia	Représentant des élèves et leurs suppléants	Mme FERRON RICART Patricia
	Mme MASSUGER Maud		Mme DENIS Valérie (suppléante)
	M. BLONDEL Pierre		Mme BOUTRY Anne-Lise (suppléante)
Représentant des personnels administratifs, sociaux, de santé, ouvriers et de service, et leurs suppléants	Mlle BOYER Emmanuelle	M. COLOMBEL Damien	M. DURAND Quentin
	M. DEHAIS Emmanuel	M. DURAND Quentin	Melle LE PREVOST Sarah
	Mme DELAPLACETTE Micheline	M. COLOMBEL Damien	Melle RIO Camille
	Mme LOOTEN Marie- Madeleine (suppléante)	M. DURAND Quentin	M. LAHALLE Frédéric
	M. FECAMP Maurice (suppléant)	M. COLOMBEL Damien	M. MARIE Benoît

2. LE COMITE DE PILOTAGE

Impulsé par le coordonnateur et le chef d'établissement, son rôle est de mettre en place le programme et de le piloter. Il doit se réunir à intervalles réguliers pour définir les orientations du programme et prendre les décisions de façon démocratique.

C'est en son sein que le diagnostic est mené et analysé, que le plan d'action est élaboré, contrôlé et évalué.

Constitution : chef d'établissement, coordonnateur, enseignants, collectivités (commune et collectivité compétente), le personnel non enseignant (intendant, infirmière, documentaliste, jardinier, ...), élèves parents d'élèves.

Composition du comité de pilotage

Fonction	Nom, prénom	Fonction	Nom, prénom
Proviseur	Mme HAUCHARD Véronique	Professeur et coordonnateur D.D.	Mme BOUTRY Anne-Lise
Proviseur adjoint	M. QUENNESSON Gérard	Professeur Lycée Professionnel	Melle SAISON Hélène
Personnels administratifs, ouvriers et de service	M. DEHAIS Emmanuel		
	Mme DELAPLACETTE Micheline	Professeur documentaliste	M. LEBEQUE André
	Mme LOOTEN Marie- Madeleine	Assistants pédagogiques	Mme MAZERAT Véronique
	Mme DEVAUX Murielle		Mme KANHIFAR Saïda
	Mlle BOYER Emmanuelle	CPE	M. PEAU Jean-François

Des éco-délégués doivent être élus et seront par la suite invités à participer aux réunions du comité de pilotage.

3. LES ACTEURS DE LA COMMUNAUTE SCOLAIRE

Parce que la démarche de progrès implique la participation de tous, l'ensemble des personnes de l'établissement est concerné et mobilisé.

- **Le chef d'établissement** : L'implication de la direction est essentielle. Il est le garant du démarrage du projet dans la mesure où il le valide, octroie les ressources humaines et financières. Il peut avoir un rôle de soutien en stimulant ou orientant le comité de pilotage et en rappelant les objectifs à la communauté scolaire.
- **Le coordonnateur** : son rôle va de la coordination à la conduite de la démarche en passant par la motivation et la mobilisation des acteurs sans oublier la communication. Ce rôle doit être défini et reconnu par la direction de l'établissement. Il organise et anime les réunions pour qu'elles soient le plus participatives et démocratiques.
- **Le gestionnaire** : Il est responsable des questions financières, de l'organisation de la démission et il dirige le personnel technique territorial. Il peut donc agir directement sur les achats et la qualité de vie. Il renseigne plus précisément le document d'indicateurs techniques d'après les différents documents des prestataires. (factures)
- **Le chef de travaux** : son rôle dans les filières professionnelles (ateliers, etc.) est primordial pour l'application concrète des enjeux du développement durable.
- **L'élève** : dans cette démarche, l'élève est considéré comme décideur et acteur de changement pour modifier l'environnement dans lequel il évolue. L'élève doit être partie prenante du projet dès le départ. Il doit participer à la réalisation du diagnostic, à l'identification des enjeux et à la proposition d'actions d'amélioration. Il doit être acteur des actions mises en œuvre et participer à leur évaluation.
- **Les enseignants** : Leur rôle est également primordial ; chacun dans sa discipline peut trouver une clé d'entrée pour aborder la question du développement durable et de ses enjeux auprès de ses élèves. Le professeur principal coordonne l'équipe enseignante de chaque classe et joue un rôle de médiation entre les parents, les professeurs, les élèves et l'administration. Il peut jouer également le rôle d'accompagnateur auprès de ses élèves pendant la durée du diagnostic.
- **Le professeur documentaliste** est responsable du centre de documentation et d'information (CDI) de l'établissement, il gère toute la documentation pédagogique mise à la disposition des enseignants et des élèves. De part sa fonction, il peut contribuer à la culture du développement durable des élèves et mettre à disposition un lieu d'échange pour les élèves.

- **Le conseiller principal et les assistants d'éducation** : Ils travaillent auprès des enseignants pour assurer soutien scolaire, initiation à l'informatique, encadrement, etc. prend en charge les problèmes quotidiens dits de " vie scolaire " : discipline, absences, retards, etc. Il peut jouer un rôle de médiateur et d'interface entre les élèves, l'administration et les professeurs. De plus, ils assurent l'encadrement des élèves aux interclasses de midi et après la classe. Ils peuvent répondre aux interrogations des élèves dans le cadre du diagnostic.
- **Les équipes médico-sociales** : assistantes sociales, secrétaires médicales et sociales, infirmières, médecins scolaires. A l'écoute des élèves et tenue au secret professionnel, ils peuvent parfois partager leur temps entre plusieurs établissements. Ils seront des interlocuteurs privilégiés pour les questions de santé et d'alimentation, mais aussi de solidarité locale.
- **Le conseiller d'orientation psychologue (co-psy)** conseille les élèves sur leurs choix d'orientation. Il travaille pour plusieurs établissements et dépend d'un centre d'information et d'orientation. (CIO) Il peut jouer un rôle essentiel dans les enjeux sociaux (lutte contre l'exclusion, solidarité locale, etc.)
- **Les parents d'élève** : les représentants des parents d'élèves participent à la consultation. Ils peuvent proposer et encadrer des initiatives à réaliser dans le cadre du plan d'action. Ils peuvent porter la démarche développement durable dans le milieu familial.

4. LES PARTENAIRES

Parce que la démarche de développement durable constitue une ouverture sur les autres et implique les différents acteurs sociaux, économiques en relation avec l'établissement, des partenaires sont associés à notre projet.

- **La collectivité** : la commune et/ou l'échelle compétente
- **Les prestataires** : alimentation, transport, énergie, eau, déchets, entretien, télécommunication et informatique, équipements et fournitures scolaires...

LE DIAGNOSTIC

DEFINITION

Un diagnostic vise à identifier l'ensemble des enjeux de développement durable d'un lieu de vie, tel qu'un l'établissement scolaire : quel est notre patrimoine naturel, écologique, économique, social, culturel ? Quels sont ses atouts, ses forces ?

Le diagnostic est conçu en concertation avec les principaux acteurs concernés et il vise à mieux connaître la situation, définir les priorités et identifier les grandes lignes de progrès à engager.

En fonction de chaque site, les enjeux peuvent être différents : à chaque établissement de définir les grands axes de progrès à investir, dans une approche globale.

MISE EN ŒUVRE

1. RECENSEMENT DES ACTIONS DEJA REALISEES OU EN COURS DE REALISATION

Il est important de prendre en compte toutes les actions passées de l'établissement scolaire qui sont autant de sources d'information et de données pour démarrer le diagnostic.

Entrées thématiques	Actions réalisées	Objectifs	Qui
Déchets	- tri des déchets papier - tri des cartouches d'imprimante - incitation au recto-verso - sensibiliser les élèves	Limiter l'utilisation du papier et sensibiliser les élèves au tri des déchets	Mme Boutry Mme Pancher (I. MHPE)
	- recyclage de vieux jeans en sacs à main	Donner une seconde vie à des jeans usagés	Mme Tissait (I. MMIC)
	- broyage des branchages	Compostage des déchets verts	M. Petit et M. Dehais (agents de maintenance)
Energie	- exposition Océan et énergie de l'ESTRAN - utilisation de maquette : piles à combustible, hydrolienne, panneau solaire	Sensibiliser les élèves face aux enjeux liés à l'utilisation des énergies renouvelables ou non : gaz à effets de serre, raréfaction des ressources fossiles...	M Féron
Agriculture biologique	- exposition durant la semaine de l'EDD - préparation de plats à base de denrées biologiques	Sensibilisation à l'agriculture biologique	Mme Moyen (I. ATA)
Commerce équitable	Création d'un magasin du commerce équitable	Sensibilisation au commerce équitable	M. Traverso (I. BP Co)
Éducation à la nutrition	Création d'un film d'information sur une alimentation rationnelle des adolescents	Lutter contre la « mal bouffe »	Mme Caudebec (I. CSS)
Solidarité locale et internationale	Collecte de denrées à l'attention du secours populaire	Sensibiliser les élèves à la solidarité et leur faire prendre conscience de la présence de plusieurs associations dans la région	Mme Denis (1 ^{ère} SPVL)
	- Une journée dédiée à la solidarité locale et internationale - Exposition et/ou débat sur un ou plusieurs thèmes liés à la solidarité		Mme Boutry Mme Raillot (I. BP Co.)
EDD en anglais	Etude du film « Une vérité qui dérange » de David Guggenheim avec Al Gore	Sensibiliser à la démarche EDD dans les cours d'anglais	Mme Lamache
EDD en général	A chaque semaine son action	Sensibiliser au développement durable en faisant s'engager les élèves sur des actions simples de la vie quotidienne.	Mme Boutry Mme Raillot (I. BP Co.)
Diversité socioculturelle	Rédaction d'un journal interne au lycée	Informer les élèves de la vie du lycée en abordant différents thèmes	Mme Bonvalet M. Peau

2. MODALITES DE DISTRIBUTION DU DIAGNOSTIC :

Le diagnostic a été réalisé de deux façons :

- Pour les personnes ayant accès au réseau pédagogique du lycée (professeurs, élèves...), le questionnaire a été complété directement par l'intranet.
- Pour les personnes n'ayant pas accès au réseau pédagogique, le questionnaire a été complété en deux temps : premièrement les réponses ont été collectées sur un format papier puis entrées sur le réseau pédagogique par différentes personnes du comité de pilotage.

3. MODALITES DE RENSEIGNEMENT DES INDICATEURS QUANTITATIFS :

Les indicateurs quantitatifs ont été renseignés directement par les personnes concernées.

SYNTHESE ET ANALYSE

4. SYNTHESE ET ANALYSE DES LEVIERS, FREINS, ET OPPORTUNITES VUS PAR LES PARTIES PRENANTES

	Éléments du diagnostic	Résultats
Les attentes par rapport au projet	lister les 3 attentes les plus citées	Améliorer l'image de l'établissement Favoriser un cadre de travail épanouissant et harmonieux Améliorer les conditions de travail
Les principaux leviers envisagés par les parties prenantes	lister les 3 leviers les plus cités.	La formation des enseignants et des personnels de l'établissement L'implication des gestionnaires (mairie, conseil général, conseil régional) Le financement
Les principaux freins envisagés par les parties prenantes	lister les 3 freins ayant été le plus cités	La résistance aux changements : dans l'ordre, l'administration de l'établissement, les collectivités et les enseignants Le manque d'information L'insuffisance des financements
Les principaux bénéfices du projet de développement durable de votre établissement	lister les 3 bénéfices les plus cités	Une meilleure prise en compte de l'environnement au sein de l'établissement Une meilleure communication entre les personnes au sein de l'établissement La motivation des élèves dans un projet éducatif global

Les éléments facilitateurs pour la démarche de développement durable dans l'établissement sont les suivants :

- Un chef d'établissement porteur du projet
- De nombreuses personnes sont très motivées par le projet. : Enseignants, professeur documentaliste, agents...

Les freins qui apparaissent pour la démarche de développement durable dans l'établissement sont les suivants :

- certaines personnes semblent réticentes aux changements et à la charge de travail qui risque d'en découler.

5. SYNTHÈSE ET ANALYSE DES DONNÉES PAR ENJEU

Les thèmes suivants ont fait l'objet d'une consultation :

- ✚ Alimentation
- ✚ Eau
- ✚ Déchets
- ✚ Énergie
- ✚ Biodiversité
- ✚ Déplacements
- ✚ Qualité de vie dans l'établissement scolaire
- ✚ Équipements scolaires
- ✚ Diversité socioculturelle
- ✚ Solidarité locale
- ✚ Solidarité internationale

D'après les résultats à la question 3, l'ordre de priorité accordé aux thématiques est le suivant :

1	<u>Alimentation</u>	76 %
2	<u>Qualité de vie</u>	63 %
3	<u>Équipements scolaires</u>	46 %
4	<u>Eau</u>	37 %
5	<u>Déplacements</u>	31 %
6	<u>Déchets</u>	31 %
7	<u>Énergie</u>	25 %
8	<u>Solidarité locale</u>	17 %
9	<u>Solidarité internationale</u>	16 %
10	<u>Diversité socioculturelle</u>	15 %
11	<u>Biodiversité</u>	11 %

ALIMENTATION

En 50 ans, la part du budget familial consacrée à l'alimentation est passée de 50% à 17% et nous réservons de moins en moins de temps au repas et à sa préparation. Pourtant, ce dernier est un temps de pause et de plaisir, un moment d'éducation aux goûts et aux choix alimentaires, un facteur essentiel pour la santé.

1. Objectifs

Reconstruire le lien entre alimentation, saisons, agriculture locale, paysages, préservation de l'environnement, santé, mondialisation.

Réduire l'empreinte écologique.

Favoriser une alimentation saine et sûre, pour tous.

Choisir des produits certifiés, Bio et locaux

Promouvoir le commerce équitable

2. Mots-clés

Obésité, sécurité alimentaire, commerce équitable et responsable, lutte contre l'exclusion, agriculture biologique, OGM, transparence, ...

3. Niveaux de priorité

Le thème **Alimentation** fait-il partie des enjeux prioritaires ?

Oui

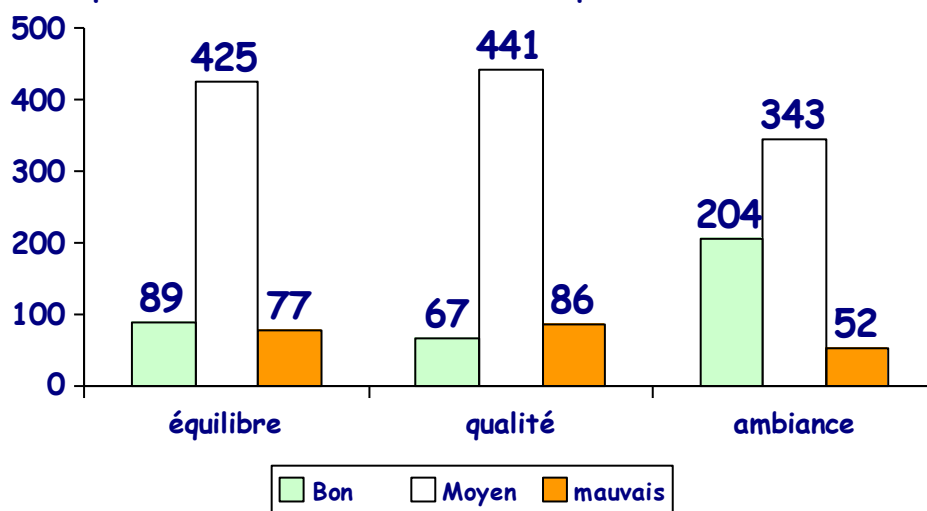
Non

Pourcentage total obtenu pour le thème *Alimentation* = **76 %**

4. Résultats de la consultation

84%	des personnes consultées mangent à la cantine
50%	connaissent les produits issus de l'agriculture biologique
42%	connaissent les produits issus du commerce équitable
71%	aimeraient consommer ce type de produits à la cantine

on des pensionnaires consultés sur les repas distribués dans l'étab



5. Synthèse des indicateurs quantitatifs

Nombre de fournisseurs sous contrat pour l'alimentation dans l'établissement = **1 fournisseur**

Dépenses totales liées aux repas cantine / an = **180 000 €**

Normes environnementales adoptées par les fournisseurs (ISO, EMAS, Ecolabel) = **Ne sait pas**

Nombre d'élèves qui fréquentent la cantine / sur le nombre total d'élèves dans l'établissement = **600 sur 850 élèves**

Tarif des repas / trimestre = **179.00 €**

Tarif réduit proposé aux familles en difficultés = **Non**

Normes sanitaires et obligations alimentaires liées au régime des enfants = **Ne sait pas**

Repas spécifiques proposés en fonction des habitudes alimentaires liées aux religions (poisson, substitut du porc, etc.) = **Oui**

Pourcentage d'élève qui souffre d'obésité = **non communiqué mais en augmentation**

Repas Bio proposés à la cantine = **Oui**

Repas « ethniques » proposés à la cantine = **Oui**

6. Acquis et/ou expérience(s) de l'établissement relatif(s) à cet enjeu

- Repas à thèmes réalisé par la cantine à 2 ou 3 reprises dans l'année ;

7. Synthèse : points forts/points faibles

Points forts	Points faibles
<ul style="list-style-type: none">- Les repas à thèmes sont généralement appréciés par les élèves ainsi que par le personnel mangeant à la cantine.- Section ATA concernée directement par l'alimentation au niveau hygiène comme nutritionnel	Manque de communication concernant les repas à thèmes.

EAU

Dans le monde, l'eau est une ressource naturelle fragile et très inégalement répartie : 23 pays se partagent les 2/3 de la ressource.

1. Objectifs

Réduire les consommations
Prévenir les risques de pollution
Chasser les fuites
Choisir des appareils économes

2. Mots-clés

Préservation des ressources, pollution, canalisation en plomb, qualité, solidarité vis à vis des générations suivantes, des pays en développement, ...

3. Niveaux de priorité

Le thème *eau* fait-il partie des enjeux prioritaires ?

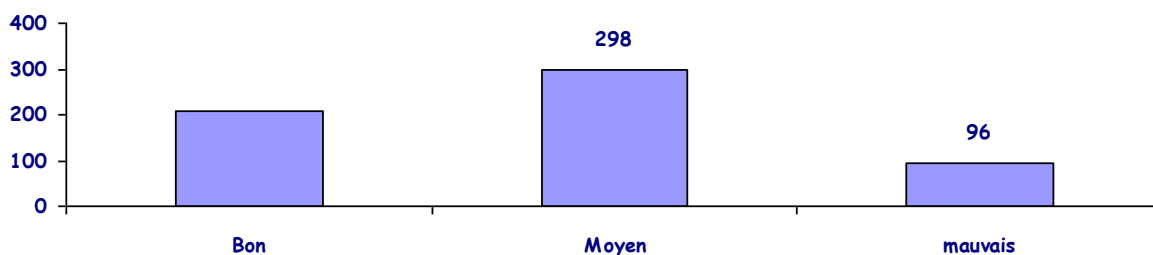
Oui

Non

Pourcentage total obtenu pour le thème *eau* = **37 %**

4. Résultats de la consultation

Satisfaction des consultés vis à vis du goût de l'eau potable



88%	des consultés savent pourquoi il faut économiser l'eau
97%	veillent à bien fermer les robinets
14%	apprécieraient des affiches à coté des robinets
88%	aimeraient des robinets équipés de systèmes automatiques
42%	aimeraient des chasses d'eau à double commande

5. Indicateurs quantitatifs

Consommation moyenne d'eau dans l'établissement en m³/an = **5980 m³/an**
Dépenses totales liées à la consommation d'eau dans l'établissement / an = **16390 €**
Contrôle de la qualité de l'eau distribuée = **2 fois par an par le chauffagiste.**
Dispositif de sécurité d'approvisionnement en eau potable = **Aucun**
Récolte et utilisation de l'eau de pluie pour l'arrosage des espaces verts = **Non**
Appareils économes en eau (cuisine, jardinage, etc.) = **Non**
Bacs de récupération des produits toxiques en TP de physique chimie = **Oui**

6. Acquis et/ou expérience(s) de l'établissement relatif(s) à cet enjeu

Pas d'expérience actuellement

7. Synthèse : points forts/points faibles

Points forts	Points faibles
	Mauvais réglage des robinets poussoirs, voire mauvaise utilisation

DECHETS

En France, de 327 kg par habitants et par an en 1994, la production de déchets ménagers est passée à 365 kg /hab. /an en 2002. En poids, le tiers des déchets ménagers est constitué d'emballages, en volume ; ces deniers représentent la moitié. La collecte sélective et la valorisation deviennent essentielles. Il faut donc trier mais il faut consommer en pensant aux déchets que l'on va produire.

1. Objectifs

Réduire la production de déchets et d'emballages

Valoriser les déchets

Promouvoir une consommation responsable

Trier en respectant les consignes de tri

2. Mots-clés

Réduction des nuisances olfactives, réduction des émissions de GES, production d'énergie renouvelable, réduction des coûts de traitement, de récolte, ...

3. Niveaux de priorité

Le thème *déchets* fait-il partie des enjeux prioritaires ?

Oui

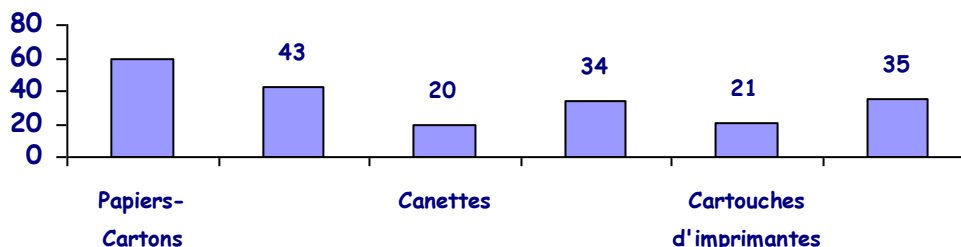
Non

Pourcentage total obtenu pour le thème *déchets* = 31%

4. Résultats de la consultation

87%	des consultés savent pourquoi il faut trier les déchets
15%	pensent que le tri dans l'établissement est suffisant
12%	y participent

Tris réalisés par les participants au tri



35%	trieraient davantage s'ils disposaient de davantage d'informations
81%	souhaiteraient des dispositifs plus fonctionnels

5. Indicateurs quantitatifs

Volume de déchets dans l'établissement/an = Non évalué

Volume de déchets par élève/an = Non évalué

Volume de déchet par professeur/an = Non évalué

Volume de déchets pour l'administration/an = Non évalué

Tri sélectif effectué dans l'établissement :

Papier = En cours

Plastique = Non

Verre = Oui

Canettes = Oui

- Piles = **En cours**
- Cartouches = **Non**
- Déchets cantine (nourriture) = **Non**
- Déchets laboratoires (produits chimiques) = **Oui**
- Déchets infirmerie = **Oui**
- Déchets matériel de classe (tableau, tables, chaises, etc.) = **Non**
- Déchets verts = **Non**
- Déchets matériel informatique et électronique (ordinateurs, projecteurs, télévisions, magnétoscopes, prises électriques, etc.) = **Non**
- Déchets gymnase (matériel sportif) = **Non**
- % du tri sélectif par rapport à la production totale de déchets = **Non évalué**
- ⇒ Freins pour le tri sélectif = **Manque procédure précise pour chaque type de déchets**

Fréquence de récupérations effectuées par déchet ?

- Ordures ménagères : **2 fois par semaine**
- Papier : **2 fois par semaine**
- Plastique : **2 fois par semaine**
- Verre : **Inconnue**
- Canettes : **Inconnue**
- Piles : **1 fois par an**
- Cartouches : **Inconnue**
- Déchets de cantine : **2 fois par semaine**
- Déchets de laboratoires : **1 fois par an pour les déchets chimiques, 1 fois par semaine pour les déchets biologiques**
- Déchets d'infirmerie : **1 fois par semaine**
- Encombrants : **à la demande**
- Déchets verts : **Inconnue**
- Déchets informatique et électronique : **en fonction du volume**

6. Acquis et/ou expérience(s) de l'établissement relatif(s) à cet enjeu

Projet actuel des T. MHPE. Concernant le tri du papier et la sensibilisation des élèves du lycée, aux enjeux du tri des déchets.

7. Synthèse : points forts/points faibles

Points forts	Points faibles
<ul style="list-style-type: none"> - Un service de la mairie partenaire prêt à participer à la sensibilisation des élèves et du personnel - Un projet mené actuellement par des élèves pour favoriser la sensibilisation et mettre en place le tri des déchets - Une entreprise proche de l'établissement pouvant recyclé les cartouches d'encre - bonne prise en compte des déchets toxiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Concernant le matériel informatique, il y a un coût pour l'élimination des déchets informatique et électronique. - Pas de compostage des déchets alimentaires

ENERGIE

La principale cause de réchauffement est l'activité humaine avec les transports, l'industrie, le chauffage et la climatisation. L'épuisement des énergies fossiles, la promotion des énergies renouvelables, les risques des énergies de substitution comme le nucléaire, les risques grandissants du changement climatique constituent les principaux enjeux énergétiques en débat en France et dans le monde.

1. Objectifs

- Réduire les consommations
- Lutter contre les changements climatiques

2. Mots-clés

Gaz à effet de serre, changements climatiques, énergies renouvelables, factures d'électricité, ...

3. Niveaux de priorité

Le thème *Énergie* fait-il partie des enjeux prioritaires ?

Oui

Non

Pourcentage total obtenu pour le thème *Énergie* = 25 %

4. Résultats de la consultation

86%	des consultés savent pourquoi il faut économiser l'énergie
77%	veillent à bien fermer la lumière en quittant les salles
68%	ne laissent pas les appareils électriques en veille
76%	veillent à bien fermer les fenêtres et les portes

5. Indicateurs quantitatifs

Types d'énergie utilisée = **Electricité et gaz de ville**

Consommation électrique totale de l'établissement/an = **529 162 kW / an**

Consommation KWh/personne/an = **environ 530 kWh/pers./an**

Dépenses totales liées à la consommation électrique de l'établissement/an = **44 700 €**

6. Acquis et/ou expérience(s) de l'établissement relatif(s) à cet enjeu

Sensibilisation des élèves aux différentes formes d'énergie par le biais de l'exposition de l'ESTRAN « Océan et énergie » au mois de décembre 2007.

7. Synthèse : points forts/points faibles

Points forts	Points faibles
- utilisation de plusieurs maquettes modélisant différentes formes d'énergies renouvelables (pile à combustible, panneau photovoltaïque, hydrolienne) - motivation en vue de faire des économies d'énergie (mise en place d'interrupteurs à timer ou à photocellule)	- pertes énergétiques importantes dans plusieurs salles de classe en raison de l'isolation thermique - consommation importante

BIODIVERSITE

Selon l'Union mondiale pour la nature, 2 ou 3 espèces disparaissent toutes les heures.

1. Objectifs

Protéger et valoriser la diversité biologique

2. Mots-clés

Écosystèmes, diversité faunistique et floristique, ...

3. Niveaux de priorité

Le thème *Biodiversité* fait-il partie des enjeux prioritaires ?

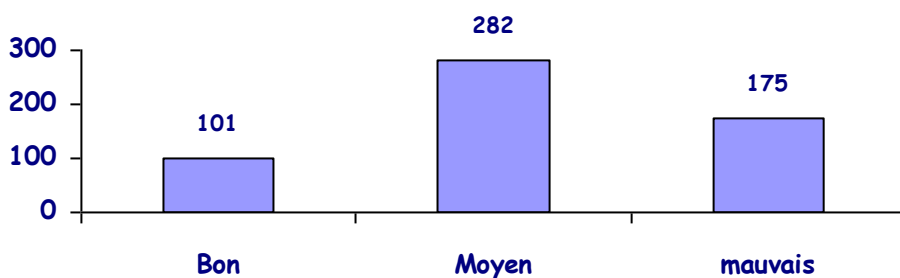
Oui

Non

Pourcentage total obtenu pour le thème *Biodiversité* = 11 %

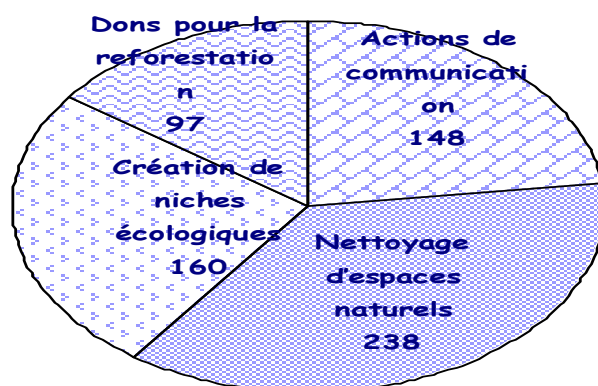
4. Résultats de la consultation

Satisfaction des consultés sur les espaces verts



84%	des consultés ne connaissent pas toutes les espèces animales et végétales de l'établissement.
24%	de ces dernières souhaiteraient les connaître.

Actions souhaitées :



5. Indicateurs quantitatifs

Espaces verts à disposition des élèves pour les moments récréatifs = **Oui**

Espaces verts à disposition des élèves pour les enseignements (jardin botanique, élevage, etc.) = **Non**

Séjours en classe verte prévus en cours d'année = **Non**

Actions de préservation de la biodiversité engagées par l'établissement = **Aucune actions de communication ; nettoyage d'espaces naturels (plage, forêts, berges, etc.) ; création de niches écologiques (mare pédagogique, volière, jardin, plantation de haies ; dons pour la reforestation (parrainage d'arbres en Amazonie, ..))...**

6. Acquis et/ou expérience(s) de l'établissement relatif(s) à cet enjeu

Pas d'expérience actuellement

7. Synthèse : points forts/points faibles

Points forts	Points faibles
<ul style="list-style-type: none"> - Présence à Dieppe de l'ESTRAN avec lequel on peut participer au nettoyage des plages - Nombreux élèves motivés pour participer à des actions de nettoyage d'espaces naturels 	

DEPLACEMENTS

Les activités humaines et notamment les transports engendrent :

- une augmentation des gaz à effet de serre dangereuse pour notre planète
- une pollution de l'air dangereuse pour notre santé

En France, et particulièrement en ville, les transports sont responsables de 60% à 80% des émissions de particules et 40% des émissions d'oxyde d'azote. Les voitures génèrent la moitié de ces pollutions.

1. Objectifs

Lutter contre les changements climatiques

Réduire les pollutions

Rendre les abords de l'établissement plus sûrs

Combiner les modes de transports (à pied, vélo, bus, train, voiture)

Mettre en place des plans de déplacement (établissement scolaire, entreprise, collectivité)

2. Mots-clés

Pollution, gaz à effet de serre, changements climatiques, coûts, co-voiturage, pédibus, activité Physique, ...

3. Niveaux de priorité

Le thème **déplacements** fait-il partie des enjeux prioritaires ?

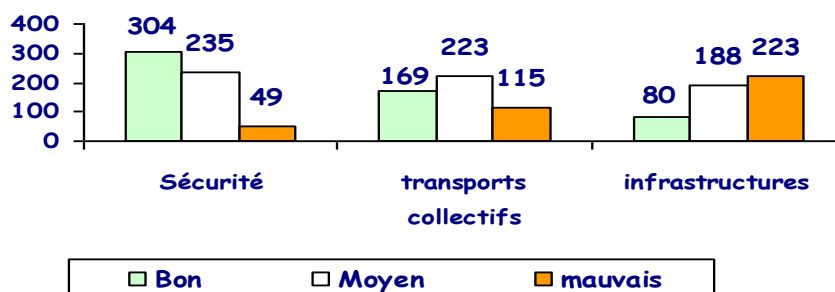
Oui

Non

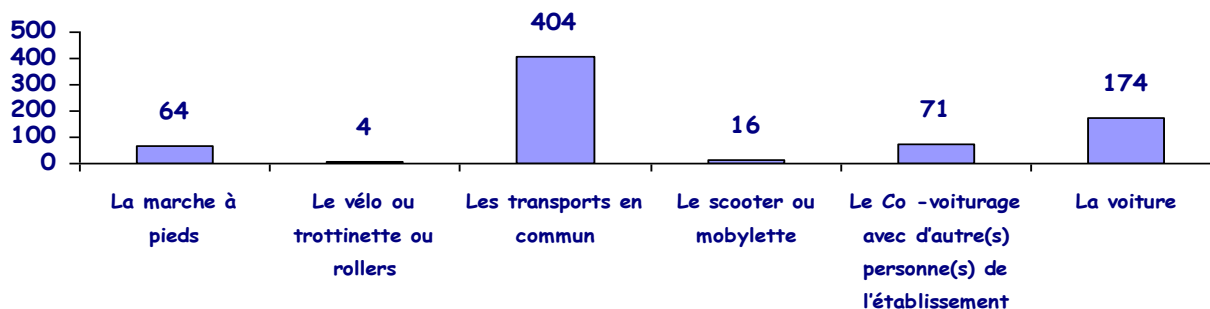
Pourcentage total obtenu pour le thème *déplacements* = **31 %**

4. Résultats de la consultation

Satisfaction des consultés concernant les déplacements



Modes de transports utilisés



5. Indicateurs quantitatifs

Pour les déplacements maison école, nombre de personnes venant :

A pieds = 64

A vélo, trottinette ou roller = 4

En transport en commun = **404**
 En mobylette/scooter = **16**
 En Covoiturage = **71**
 En voiture = **174**

Nombre d'élèves ayant la Carte d'abonné aux transports publics de la ville ou du Conseil Général = **Non évalué**

Distance moyenne pour un déplacement maison école = **Plus de 15 km**

Système de ramassage : **Autocar**

Parking voiture = **A l'extérieur de l'établissement (à l'intérieur, pour les personnels à la journée)**

Parking vélo = **A l'intérieur de l'établissement**

6. Acquis et/ou expérience(s) de l'établissement relatif(s) à cet enjeu

Pas d'expérience actuellement

7. Synthèse : points forts/points faibles

Points forts	Points faibles
	- pas assez de places de parking à l'extérieur de l'établissement - zone de ramassage des élèves non protégée contre les intempéries

QUALITE DE VIE DANS L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE

Se préoccuper des réduire les dépenses d'énergie, d'eau, les nuisances sonores, les pollutions.... Dès la conception d'un bâtiment permet de réaliser les travaux nécessaires au moindre coût et avec efficacité.

Par exemple, le bruit est une vraie pollution, source de gêne et de stress?

1. Objectifs

Améliorer le cadre de vie et les relations entre les personnes

Améliorer l'isolation acoustique

Maîtriser les risques environnementaux et sanitaires

2. Mots-clés

Nuisances sonores, sécurité, propreté, éco-construction, éco-gestion, accessibilité, écoute, dialogue, cadre de vie, ...

3. Niveaux de priorité

Le thème **qualité de vie** fait-il partie des enjeux prioritaires ?

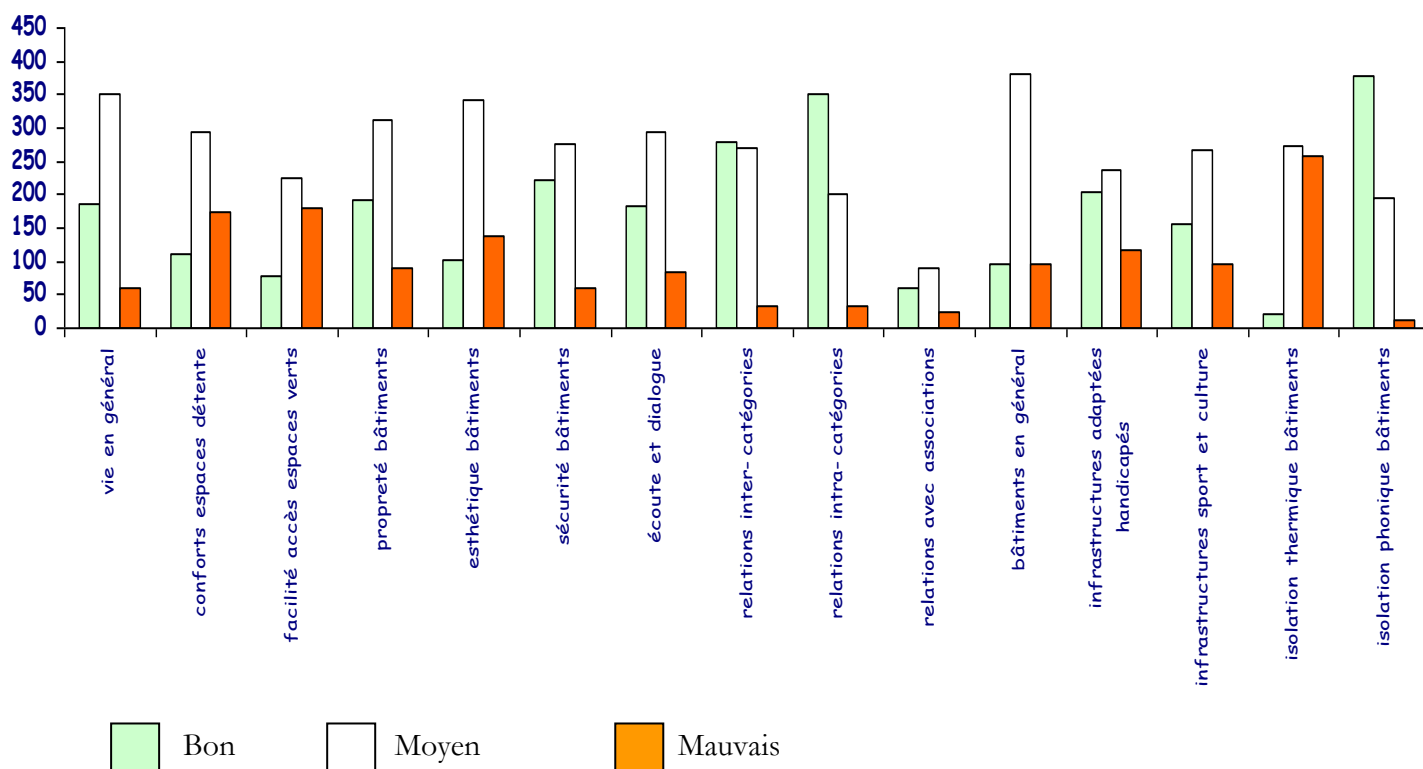
Oui

Non

Pourcentage total obtenu pour le thème *qualité de vie* = **63 %**

4. Résultats de la consultation

Satisfaction des consultés sur la qualité de vie de l'établissement



5. Indicateurs quantitatifs

Bruit externe à l'établissement = **P'établissement est situé dans une zone à trafic normal**

Bruit interne à l'établissement, nombre de décibels :

Des classes même : 40 à 85 dB

Des couloirs : 50 à 70 dB

De l'atrium : 70 à 85 dB (pendant une récréation)

Du réfectoire : 70 à 80 dB

De la salle des professeurs : 70 à 80 dB (pendant une récréation)

De la bibliothèque : 40 à 60 dB

Sonnerie : 100 dB

Dispositifs particuliers pour limiter le bruit = **Aucune**

Aspect général extérieur de l'établissement = **Non satisfaisant**

Aspect général interne de l'établissement « État (peinture, propreté) des lieux satisfaisant ? » :

Classes = **Satisfaisant**

Salle des professeurs = **Satisfaisant**

Bureaux administratifs = **Satisfaisant**

Bibliothèque = **Non Satisfaisant**

Réfectoire = **Satisfaisant**

Laboratoires = **Satisfaisant**

Espaces socio-récréatifs = **Non Satisfaisant (absent)**

Gymnase = **Non Satisfaisant (absent)**

Hall d'entrée = **Satisfaisant**

Sanitaires = **Non Satisfaisant**

Couloirs = **Non Satisfaisant**

Accès à l'établissement = **Non Satisfaisant**, l'accès à l'établissement n'est pas facile, manque de visibilité à l'entrée de l'établissement et d'indication de direction en ville.

Sécurité dans l'établissement = **Satisfaisant**

Surveillance piétonne devant l'établissement = **Oui de 7 h 30 à 8 h par un agent de la municipalité**

Surveillance des élèves à l'entrée de l'établissement par le personnel = **Satisfaisant**

Nombre de surveillants travaillant dans l'établissement = **+ de 6**

Nombre de vols recensés/an = **5**

Événements vécus par l'établissement : (catastrophe naturelle, incendie, etc.) = **Non**

Nombre de panneaux d'informations dans l'établissement = **5**

Visibilité des panneaux d'informations = **Pas toujours satisfaisante**

Accès au CDI, horaires d'ouverture = **tous les jours de 8 h à 17 h 30, sauf les lundi et mercredi coupure de 12 h à 13 h 30**

Disponibilité du professeur documentaliste = **non, car le professeur documentaliste n'est pas là tout le temps, hors l'assistante pédagogique n'est pas documentaliste.**

Accès à une salle informatique, horaires d'ouverture = **toute la journée**

Surveillance de la salle informatique = **Oui**

Disponibilité d'un technicien ou enseignant = **Oui**

Possibilités d'activités pédagogiques dans les espaces socio-récréatifs (hall, cours de récréation, salle de spectacle, etc.) = **Oui, salle d'internat.**

Possibilités d'activités sportives dans les espaces socio-récréatifs (hall, cours de récréation, salle de spectacle, etc.) = **Non**

Possibilités d'activités culturelles dans les espaces socio-récréatifs (hall, cours de récréation, salle de spectacle, etc.) = **Oui et Non, selon l'activité (ex : concert, danse...)**

L'établissement est-il HQE = **Non**

Système d'isolation thermique = **Non**

Système d'insonorisation (murs, plafonds, doubles fenêtres) = **Non**

Système de climatisation = **Non**

Systèmes d'aération suffisants = **Non**

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite = **Oui, par rampes et ascenseurs**

Accessibilité aux personnes non voyantes = **Non**

6. Acquis et/ou expérience(s) de l'établissement relatif(s) à cet enjeu

Pas d'expérience actuellement

7. Synthèse : points forts/points faibles

Points forts	Points faibles
	<ul style="list-style-type: none">- pas de gymnase- aspect et image plutôt négative de l'établissement- pas d'isolation thermique et d'aération

EQUIPEMENTS SCOLAIRES

Consciemment ou non, nous achetons aussi :

- les conditions de travail de ceux qui produisent,

- les conditions de fabrication, d'évolution et de destruction des produits, et donc leur impact sur l'environnement.

La sensibilisation des jeunes à la consommation et à la production durables est importante pour qu'ils deviennent des citoyens responsables.

1. Objectifs

Optimiser la durée de vie des équipements

Identifier les facteurs de risques (matériaux, revêtements...)
 Réduire l'empreinte écologique
 Vérifier la provenance des produits

2. Mots-clés

Commerce équitable, bois certifié, productions locales, écoproduits, produits rechargeables, ...

3. Niveaux de priorité

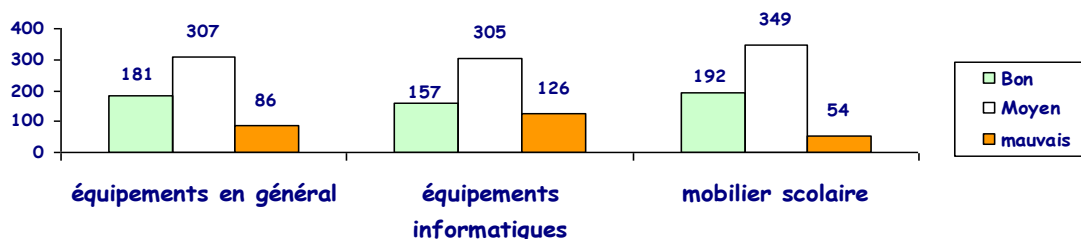
Le thème *équipements scolaires* fait-il partie des enjeux prioritaires ?

Oui Non

Pourcentage total obtenu pour le thème *équipements scolaires* = 46 %

4. Résultats de la consultation

Satisfaction des consultés concernant les équipements



Dans l'achat de matériels et d'équipements scolaires,	
19%	des consultés accordent de l'importance aux critères économiques
19%	aux critères écologiques
8%	aux critères sociaux

5. Indicateurs quantitatifs

Fiabilité du matériel (neuf, normes techniques) :

Tables = **Oui**

Chaises = **Oui**

Bancs = **Oui**

Illumination = **Oui**

Tableaux = **Oui**

Matériel informatique et électronique = **Oui et non selon les secteurs**

Livres bibliothèque = **Oui**

Dépenses totales liées aux achats du matériel pour l'établissement /an = **Non évalué**

Normes environnementales (ISO, EMAS, Eco label) adoptées par les fournisseurs = **Ne sait pas**

Achats responsables

Dépenses totales liées aux achats responsables/an = **Non évalué**

Achats de :

Papier recyclé = **Non**

Interrupteurs à « timer » ou à photocellule = **En cours**

Robinetts à basse consommation = **Non**

Chasses d'eau à basse consommation = **Non**

Lampes à bas impact = **Non**

Panneaux photovoltaïques = **Non**

Chaudières à haut rendement = **Non**

Piles rechargeables = **Non**

Fenêtres thermo-isolantes = **Non**

6. Acquis et/ou expérience(s) de l'établissement relatif(s) à cet enjeu

Pas d'expérience actuellement

7. Synthèse : points forts/points faibles

Points forts	Points faibles
	- Les élèves sont très sensibles à cet enjeu cependant ils ne semblent pas conscients de la fiabilité du matériel. - Pas d'achats éco-responsables

DIVERSITE SOCIOCULTURELLE

Vivre ensemble, c'est parfois difficile ! Mais c'est aussi une chance d'enrichir notre vie quotidienne et de découvrir de nouvelles cultures. Il faut apprendre à nous connaître et à nous entraider.

L'école est le principal vecteur de socialisation et d'intégration. Sa contribution est d'autant plus essentielle à la vie publique qu'elle a en effet pour mission de favoriser l'apprentissage d'une culture ainsi que la connaissance et la compréhension des droits et des obligations des citoyens. C'est dans cette école que les élèves pourront apprendre à refuser le racisme, la xénophobie et les discriminations.

1. Objectifs

Promouvoir la diversité culturelle et l'ouverture au monde,
Donner la parole aux minorités

2. Mots-clés

Ouverture, respect, citoyenneté...

3. Niveaux de priorité

Le thème *diversité socioculturelle* fait-il partie des enjeux prioritaires ?

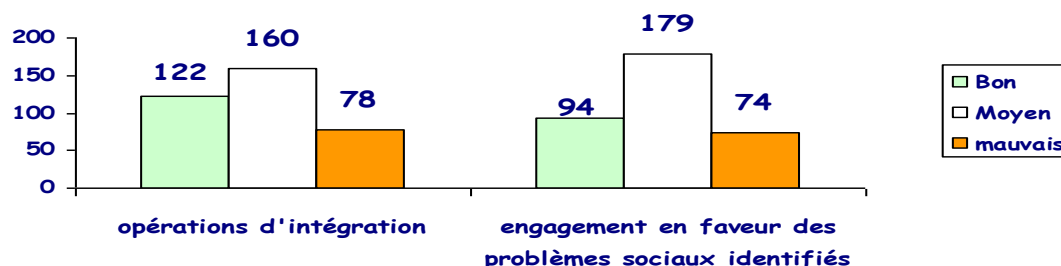
Oui

Non

Pourcentage total obtenu pour le thème *diversité socioculturelle* = 15 %

4. Résultats de la consultation

Satisfaction des consultés vis à vis des opérations d'intégration culturelle et des engagements en faveur des problèmes sociaux identifiés



54% des consultés s'intéressent à la religion et au pays d'origine des personnes qu'ils côtoient

23% participent aux activités culturelles proposées

Parmi les 77% qui n'y participent pas, 15% constatent qu'elles n'existent pas et 36% ne sont pas intéressés.

5. Indicateurs quantitatifs

Accueil de correspondants étrangers = **Oui, avec accueil pour la présentation**

Cours de rattrapage = **Oui, avec assistant pédagogique et / ou remplacement de courte durée**

Lieu d'échange auto-surveillé à disposition des élèves = **Oui**

Étude à la fin des cours = **Non**

Surveillance de la salle de permanence = **Non**

Aide éducative = **Oui, par les assistants pédagogiques**

Activités culturelles

Nombre d'activités culturelles proposées = **1**

Nombre de professeurs/animateurs disponibles = **2**

Nombre d'élèves participant aux activités culturelles = **5**

Tarif/élève pour participer à une activité = **gratuit**

Activités proposées :

- Atelier théâtre = **Non**
- Atelier musique = **Non**
- Atelier Art plastique = **Non**
- Atelier littérature = **Non**
- Autre (spécifier) = **Journal du lycée**

Activités sportives

Nombre d'activités sportives proposées = **+ de 5**

Nombre de professeurs/animateurs disponibles = **4 professeurs**

Nombre d'élèves participant aux activités sportives = **50 élèves**

Tarif/élève pour participer à une activité = **7 € / élèves + 8 € pris en charge par le lycée**

Activités proposées :

- Football, Volley-Ball, Basket-ball, Boxe, step et abdo., escalade, Hand-Ball, Badminton

Voyages scolaires = **Oui,**

- Londres, Futuroscope de Poitiers, Canterbury, La Haye et Amsterdam, Echange avec Totton Collège (sections concernées en fonction des propositions).

Sorties pédagogiques = **Oui**

- Obligatoires : Château musée Dieppe, tribunal, conseil régional, cité de la mer, cité des métiers et musée des beaux arts, spectacles théâtre, danse ou musique...
- Facultatifs : cité des sciences à Paris, cité de l'Europe à Calais, Château de Bambures et des grottes de Nalours, Cathédrale d'Amiens.

Stages et visites en entreprises = **Oui**

- Nombreuses visite d'entreprise en fonction des sections : usine Nestlé, centre de recyclage des déchets, usine Toshiba, usine Alpine, hôpital de Dieppe...
- Stages en entreprise obligatoire en fonction des sections

6. Acquis et/ou expérience(s) de l'établissement relatif(s) à cet enjeu

Nombreux échanges avec le milieu professionnel

7. Synthèse : points forts/points faibles

Points forts	Points faibles
<ul style="list-style-type: none">- Nombreuses actions proposées aussi bien concernant les visites d'entreprises que les sorties culturelles- bonne implication des professeurs d'EPS- Partenariat avec Totton collège (Angleterre)	<ul style="list-style-type: none">- Manque de connaissance donc de communication concernant les actions culturelles proposées- Actions qui ne semblent pas être généralisées à toutes les sections.- Manque de club ou d'ateliers- Manque de mobilité des élèves

SOLIDARITE LOCALE

Le partage du temps et de savoir décuple la richesse de chacun. Le comportement de solidarité commence sur le pas de sa porte et s'applique à la planète : citoyen local et citoyen du monde.

1. Objectifs

Lutter contre les exclusions et les inégalités

Penser aux autres

Partager avec eux

2. Mots-clés

Partage, entre-aide, ouverture, ...

3. Niveaux de priorité

Le thème *solidarité locale* fait-il partie des enjeux prioritaires ?

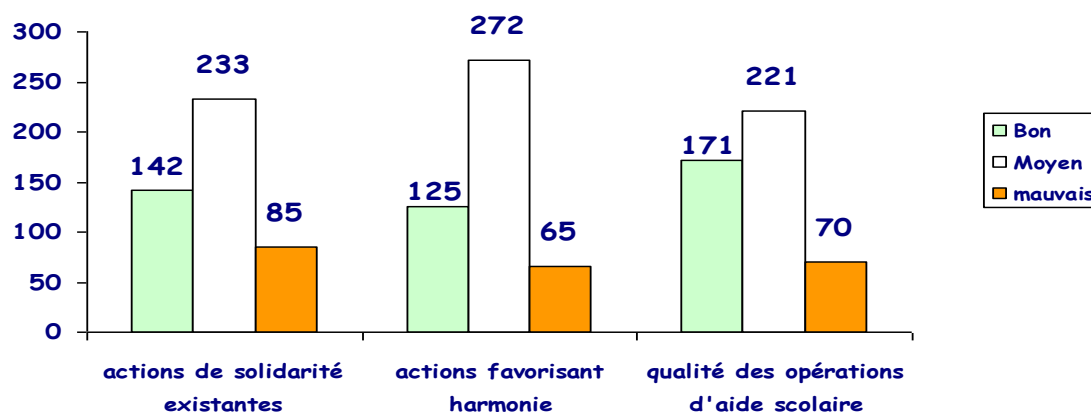
Oui

Non

Pourcentage total obtenu pour le thème *solidarité locale* = 17 %

4. Résultats de la consultation

Satisfaction et attentes des consultés sur les actions de solidarité



40% des consultés aident régulièrement les élèves en difficulté à faire leurs devoirs

41% ont déjà proposé leur aide aux élèves handicapés

5. Indicateurs quantitatifs

Projets de solidarité locale = **Oui, collecte de denrées.**

Jumelage avec une autre école française = **Non**

Références à des expériences internationales par les enseignements = **Oui, en particulier pour la section organisatrice de l'action.**

Opération « journée portes ouvertes » = **Oui**

Activités particulières lors de la journée portes ouvertes = **Oui, « salon de thé », film, ateliers professionnels...**

Journée de fin d'année = **Oui, avec différents ateliers (sport, cuisine, musique, jeux, bijoux, décoration de Noël...)**

6. Acquis et/ou expérience(s) de l'établissement relatif(s) à cet enjeu

Collecte de denrées par les T. CSS et les 1^{ère} Bac Pro. SPVL. Lors des PPCP.

7. Synthèse : points forts/points faibles

Points forts	Points faibles
- Très bonne participation des élèves lors des ateliers de fin d'année - Collectes à renouveler et à diversifier	- Collecte sur trop peu de jours, donc peu de participation.

SOLIDARITE INTERNATIONALE

La croissance démographique soulève de graves problèmes dans les pays du Sud.

1. Objectifs

Contribuer aux Objectifs du Millénaire (lutte contre la pauvreté, accès à l'éducation etc.)

2. Mots-clés

Échanges, voyages, jumelage d'établissements, parrainage, épargne solidaire, don, commerce équitable, ...

3. Niveaux de priorité

Le thème *solidarité internationale* fait-il partie des enjeux prioritaires ?

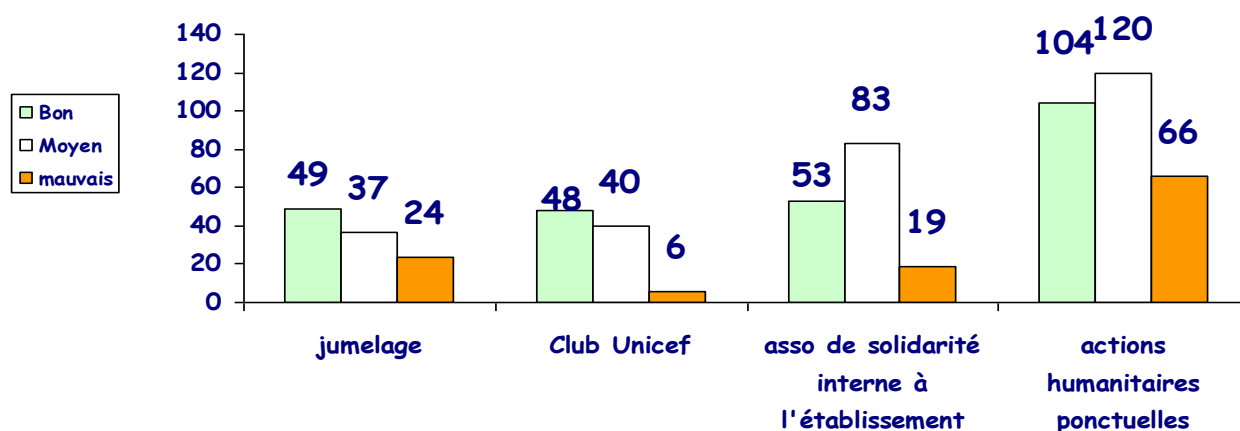
Oui

Non

Pourcentage total obtenu pour le thème *solidarité internationale* = **16 %**

4. Résultats de la consultation

Satisfaction des consultés sur les opérations de solidarité internationales



10% des consultés sont engagés dans des actions de solidarité internationale

5. Indicateurs quantitatifs

Projets de solidarité internationale = **Non**

Jumelage avec une école étrangère = **Oui, avec Totton Collège pour la section VAM**

Références à des expériences internationales par les enseignements (géographie, histoire, biologie, éducation civique, éducation environnementale, physique, etc.) = **Oui**

6. Acquis et/ou expérience(s) de l'établissement relatif(s) à cet enjeu

Pas d'expérience actuellement dans le cadre de la solidarité internationale

7. Synthèse : points forts/points faibles

Points forts	Points faibles
	- mauvaise connaissance des faits car les résultats ne correspondent pas à la réalité, donc un manque de communication.

CONCLUSION

I – PANEL

60 % des personnes interrogées ont répondu au sondage, ce qui permet d'affirmer notre satisfaction et d'estimer que les réponses sont représentatives de l'avis général de notre établissement.

II – DEPOUILLEMENT

Après les avoir étudiés, nous en arrivons à la conclusion suivante :

- 1- Un premier constat est celui d'un déficit d'image du LPO du Golf perçu par la communauté éducative. Il paraît donc nécessaire d'axer notre travail sur l'amélioration de notre cadre de vie, afin d'en avoir une image plus positive. Il s'agira de réfléchir notamment sur les équipements pour optimiser les conditions de travail en créant un cadre plus harmonieux.
- 2- L'alimentation, au sens large du terme, s'avère également être prioritaire pour l'ensemble de la communauté scolaire. Lutter contre la mauvaise nourriture et les risques de santé publique liés aux mauvaises habitudes alimentaires sont des objectifs à atteindre (en particulier face aux adolescents que sont nos élèves).
- 3- La lutte pour la diminution du volume de déchets, la sensibilisation au tri et leur recyclage, sont également prioritaires.

Toutefois, nous tenons à préciser que les actions n'entrant pas directement dans le cadre des axes précités, ne sont en aucun cas abandonnés. Les projets de lutte contre les pertes d'énergie, ceux en faveur de la solidarité, de la diversité socioculturelle, de la sensibilisation à la biodiversité, ont autant de valeur et nécessitent toute notre attention et notre intérêt.

Un plan d'actions sera prochainement proposé afin qu'une large partie de la communauté scolaire puisse s'impliquer dedans.